

SELINCRO

Par Laeti69 Postée le 12/02/2022 07:08

Bonjour, Est-il possible de modifier le dosage du Selincro pour éviter les effets secondaires ou de prendre autre chose associé au Selincro pour ne pas être agitée et dormir ? Le Selincro est-ce dangereux ? Je trouve les effets secondaires très violents Merci

Mise en ligne le 14/02/2022

Bonjour,

Vous vous interrogez à propos de votre prescription de Selincro dont la posologie ne vous semble pas adaptée car elle vous provoque des effets secondaires importants.

Nous saluons le fait que vous nous demandiez conseil car il peut être dangereux de pratiquer une automédication.

En réponse à votre question, nous ne pouvons que vous recommander d'aborder ce sujet avec votre médecin prescripteur car lui seul pourra adapter la posologie de ce médicament ou vous en prescrire un autre en fonction de votre métabolisme et de vos besoins.

Nous ne pouvons dispenser de conseils médicaux.

Si vous ne disposez pas d'un suivi spécifique par rapport à vos objectifs vis à vis de l'alcool, sachez que vous pouvez consulter des professionnels en prenant rendez-vous en CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Les équipes pluridisciplinaires (médecins, psychologues, infirmiers...) sont formés à l'addictologie et reçoivent de manière bienveillante et non jugeante sur rendez-vous. Les consultations sont gratuites, confidentielles, anonymes si vous le souhaitez.

A titre indicatif, vous trouverez ci-après une adresse de CSAPA au plus proche de votre domicile. Si vous souhaitez approfondir ce sujet avec nous ou si vous ressentez un besoin d'écoute ou de soutien, n'hésitez pas à contacter nos écoutants, ils sont disponibles 7 jours sur 7 de 8h à 2h du matin au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par tchat depuis notre site internet.

Bien cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CSAPA DU GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13

Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi de 14h à 16h, mercredi de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h, vendredi de 14h à 16h - des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

COVID -19 : Mars 2022 : accueil individuel en présentiel sur rendez-vous - téléconsultations possibles

Voir la fiche détaillée